

**CONSEIL D'ECOLE DU DEUXIEME TRIMESTRE.
COMPTE-RENDU DU 17 MARS 2015.**

Le conseil débute à 18h05 à la mairie de Léogeats.

PRESIDENT : Mr Ludovic BLOUIN, directeur de l'école de Léogeats.

SECRETAIRE : Mme Marielle MANCHADO, adjointe de l'école de Léogeats.

PRESENTS / EXCUSES : voir liste d'émargement.

ORDRE DU JOUR.

- 0) *Rappel de quelques principes de fonctionnement du Conseil d'école*
- 1) *Présentation des différents registres de sécurité des écoles de Budos et Léogeats*
- 2) *Relations entre les personnels de l'école et les familles*
- 3) *Liaison école-collège*
- 4) *Informations du SIRP*
- 5) *Sorties et projets pédagogiques du deuxième trimestre*
- 6) *Informations sur les Amis des écoles*
- 7) *Informations diverses*

0) Rappel de quelques principes de fonctionnement du Conseil d'école :

Avant de débiter l'ordre du jour du Conseil d'école, les enseignants reviennent sur point de fonctionnement.

En effet, dans le cadre de la préparation de cette réunion, il a été adressé le 1^{er} mars un mail à l'ensemble des membres du Conseil d'école leur demandant s'ils souhaitaient que des **points d'information** soient notés à l'ordre du jour. En retour, une liste de questions a été reçue, rédigée par certains représentants des parents d'élèves.

Or, ces questions émanaient d'une réunion publique ayant eu lieu le 23 janvier.

Les directeurs des écoles rappellent donc que les parents d'élèves (soit eux-mêmes soit par l'intermédiaire des représentants) peuvent venir à n'importe quel moment de l'année rencontrer les enseignants, la mairie, la DDEN, le SIRP, sans attendre le Conseil d'école. Il a de plus été très difficile d'élaborer un ordre du jour en essayant de tenir compte de cette liste de questions. Certaines trouveront donc ce soir des réponses, d'autres pas, au vu de l'ordre du jour établi.

En outre, de nombreuses questions avaient déjà eu des réponses, soit à des parents venus trouver les enseignants directement, soit lors des réunions de rentrée.

Par rapport à une question soulevée par certains représentants des parents d'élèves, il leur est proposé de rédiger un compte-rendu de ce Conseil d'école, bien que celui-ci soit fait par Marielle Machado.

1) Présentation des différents registres de sécurité des écoles de Budos et Léoqeats :

Une présentation des différents registres de sécurité obligatoires dans toutes les écoles est faite :

- ✓ Document Général de Sécurité, incluant le Plan Particulier de Mise en Sûreté et les Consignes Incendie ;
Pour le PPMS, il s'agit d'un registre destiné à prendre en charge la prévention et la protection des personnels et des élèves dans le cas de catastrophes naturelles ou d'accidents technologiques majeurs (vent, eau, nucléaire, transports dangereux).
- ✓ Document Unique, dont le 1er élément est appelé également Document Synthétique d'Evaluation des Risques et rempli en concertation avec le maire, a pour objet de mettre en relief les dysfonctionnements susceptibles d'engendrer des risques en matière de santé et sécurité au travail et de définir les mesures propres à les éliminer ou à les réduire.
- ✓ Registre Santé et Sécurité au Travail est le dernier en date et a pour but de permettre à tout personnel ou usager de signaler une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte, soit à l'intégrité physique et la santé des personnes, soit à la sécurité des biens. La notion de « tout personnel et usager » signifie « toute personne travaillant dans l'école ou fréquentant habituellement ou occasionnellement l'école ». Ce registre est accessible à tous les usagers.

Ces trois documents sont validés en Conseil d'école, ils seront envoyés aux mairies et à l'Inspection de l'Education Nationale de Langon.

2) Relations entre les personnels de l'école et les familles :

Suite à quelques petits incidents survenus à l'école, les enseignants tiennent à rappeler aux familles à quelles personnes elles doivent s'adresser et surtout tiennent à préciser le rôle des personnels de l'école.

Les enseignants sont les interlocuteurs exclusifs avec la famille pour tout ce qui concerne la pédagogie et le comportement de l'élève **en temps scolaire**. Pendant le temps de sieste l'ATSEM assure la surveillance des enfants et fait un compte-rendu à l'enseignant à l'issue de celle-ci, afin qu'il puisse également informer la famille sur ce temps.

L'enseignant, s'il en ressent l'utilité ou à la demande de la famille, peut demander à l'ATSEM d'être présente lors d'une réunion avec les parents pour un sujet qui la concerne. En aucun cas l'ATSEM ne peut s'entretenir seule avec des parents sans la présence d'un enseignant pour tout ce qui concerne le temps scolaire.

Est considéré hors temps scolaire l'interclasse du midi, la garderie du matin et du soir, les TAP. Dans le cas où des familles auraient des questions sur ces temps, elles doivent s'adresser au personnel concerné (personnel de cantine, de garderie, directrice des TAP et/ou animatrice d'un groupe).

3) Liaison école-collège :

Différents types de liaison entre l'école primaire et le collège (à savoir le collège Jules Ferry de Langon puisque étant le collège de secteur) :

- ✓ Conseil école-collège : réunions de liaison entre les professeurs, quel que soit leur niveau de classe, afin d'échanger sur les pratiques (thèmes retenus : les relations école/famille et la citoyenneté) ;
- ✓ Temps de concertation mis en place cette année entre les professeurs de CM2-sixième de la ZAP (zone d'activités pédagogiques) Sud-Gironde : l'évaluation par compétences et les tâches complexes au service de la différenciation ;
- ✓ 2 journées prévues au collège Jules Ferry cette année pour les élèves de CM2 : le cross du collège et une journée avec la Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile ;
- ✓ 2 invitations prévues au collège Jules Ferry pour les parents et élèves de CM2 :
15 janvier : « relation avec votre adolescent, être parent aujourd'hui »
12 mai : dangers d'internet et des jeux vidéo
- ✓ Un temps d'échanges entre le maître de CM2 et le principal du collège Jules Ferry au mois de juin en vue de la préparation de la rentrée 2015.
- ✓ A noter que l'école de Léogeats reçoit tous les ans les bulletins des élèves de sixième du collège Jules Ferry.

Un rappel est fait quant à l'utilisation du Livret Personnel de Compétences comme suivi du parcours des élèves. Si une compétence de ce livret n'est pas validée en totalité, un PPRE-passerelle doit être mis en place par l'enseignant.

4) Informations du SIRP :

- ✓ Professionnalisation du personnel du SIRP : mise en place d'un plan de formation spécifique (exemple donné : la découverte de l'univers des contes pour les 3 à 12 ans) ;
- ✓ Réunion du RPI : choix de l'architecte chargé du projet d'évolution de l'école de Budos.

Cela pourrait être une réalisation pour l'été 2016 si tout se passe bien (financements...);

- ✓ Le SIRP fait face à deux absences de longue durée au niveau du personnel : réattribution des missions dans un premier temps, puis recrutement d'une personne sur Léogeats ;
- ✓ Cécile Lamarque, directrice des APS, a quitté les effectifs le 1^{er} février 2015 : elle a aujourd'hui la direction de l'ALSH de Toulence. Marie-Charlotte ORGET est maintenant directrice du périscolaire sur l'école de Léogeats ;
- ✓ A noter qu'a eu lieu la visite du médecin de PMI sur les deux écoles pour porter un avis sur l'organisation et la sécurité sur le temps périscolaire ;
- ✓ Plafond de facturation sur l'accueil périscolaire : s'il y a modification, ce sera pour la prochaine rentrée (en cours de réflexion) ;
- ✓ Sécurisation des sorties de classes sur Budos : les petites classes sortiraient dorénavant par le petit portail côté château d'eau ;
- ✓ En cas d'absence d'un enseignant, le décompte des repas de cantine est fait automatiquement.

5) Sorties et projets pédagogiques du 2^{ème} trimestre :

- ✓ PS-MS :
Mercredi 11 mars : Carnaval du RPI à Léogeats ;
Mardi 14 avril : spectacle du RPI à Léogeats.
- ✓ MS/GS :
Mercredi 11 mars : Carnaval du RPI à Léogeats ;
Jeudi 26 mars : rencontre USEP avec les écoles de Pujols et Roaillan ;
Mardi 14 avril : spectacle du RPI à Léogeats.
- ✓ GS/CP :
Mercredi 11 mars : Carnaval du RPI à Léogeats ;
Mercredi 8 avril : rencontre USEP athlétisme avec les écoles de Noaillan et de Pujols ;
Mardi 14 avril : spectacle du RPI à Léogeats ;
Jeudi 16 avril : cross USEP du Sauternais à Bommès pour les CP.
- ✓ CE1/CE2/CM1/CM2 :
Mélange des quatre niveaux pour :
 - janvier – février : ateliers scientifiques tous les mardis ;
 - mars – avril : ateliers d'éducation civique sur la citoyenneté.
- ✓ CE1/CE2 :
Janvier – février : cycle badminton de dix séances (deux par semaine) avec intervenant ;
Mercredi 11 mars : Carnaval du RPI à Léogeats ;
Mardi 14 avril : spectacle du RPI à Léogeats ;
Jeudi 16 avril : cross USEP du Sauternais à Bommès.
- ✓ CE2/CM1 :
Depuis la rentrée de janvier : natation tous les jeudis au Spadium de Langon ;
Février – mars : cycle tir à l'arc et sarbacane de cinq séances hebdomadaires avec intervenant ;

Mars – avril : cycle orientation de cinq séances hebdomadaires avec intervenant ;
Jeudi 12 février : visite d'une exposition d'art contemporain à Malagar « Ecris dedans, dehors », projet pédagogique dans lequel la classe est inscrite pour l'année qui se poursuivra par l'intervention d'un artiste en classe et une exposition des productions des enfants à Malagar début juin. Le même jour, activités pédagogiques d'art et de littérature au collège du Pian-sur-Garonne ;
Lundi 9 mars : rencontre USEP avec les classes de Toulence et Noailan autour de jeux et danses traditionnels ;
Mercredi 11 mars : Carnaval du RPI à Léogeats ;
Mardi 14 avril : spectacle du RPI à Léogeats ;
Jeudi 16 avril : cross USEP du Sauternais à Bommès.

✓ CM2 :

Depuis la rentrée de janvier : natation tous les jeudis au Spadium de Langon ;
Février – mars : cycle tir à l'arc et sarbacane de cinq séances hebdomadaires avec intervenant ;
Mars – avril : cycle orientation de cinq séances hebdomadaires avec intervenant ;
Depuis la rentrée de mars : inclusion d'un élève de l'ITEP de Roailan tous les lundis après-midi, en EPS et géographie ;
Mardi 10 février : rencontre USEP « des pratiques anciennes aux sports nouveaux » avec les écoles de Toulence, St Léger de Balson et Cérons ;
Mercredi 11 mars : Carnaval du RPI à Léogeats ;
Jeudi 9 avril : passage de l'APER à Langon ;
Mardi 14 avril : spectacle du RPI à Léogeats ;
Jeudi 16 avril : cross USEP du Sauternais à Bommès ;
Fin d'année : voyage de fin de scolarité à Andernos du 26 au 29 mai car le budget a pu être bouclé grâce à la soirée du samedi 14 mars.

Remarque 1 : les enseignants du RPI tiennent à souligner le fait d'avoir été heurtés par la réception d'un mail diffusé dans les deux écoles, mais aussi à l'ensemble du groupe Amis des Ecoles, écrit par une maman s'exprimant au nom de plusieurs parents. Mail dans lequel elle expliquait leur désaccord quant à la manière de fêter Carnaval cette année au sein du RPI (avec des mots employés dans le mail tels que « peine de mort », « violence »...). Les enseignants entendent certaines des remarques mais regrettent que celles-ci soient arrivées par mail, et non par une discussion. Ils demandent, puisque ces parents souhaitent reconsidérer le Carnaval, que celui-ci soit pris en charge l'année prochaine par les parents d'élèves.

De plus, il est demandé aux représentants de parents d'élèves élus de réexpliquer à toutes les familles leur rôle de médiateur entre les différents partenaires de l'école.

Remarque 2 : dans le cadre du travail sur le handicap mis en place du CE1 au CM2 cette période, il a été proposé aux familles de l'école de Léogeats de participer à l'organisation du 1^{er} raid handivalide qui aura lieu à Bommès le samedi 21 mars. 15 familles ont répondu présentes.

Remarque 3 : il est signalé pour l'école de Léogeats qu'un calendrier prévisionnel des sorties devrait sortir d'ici la semaine du 23 mars, comme cela est fait tous les ans, afin que les parents puissent aider à l'encadrement des sorties.

Remarque 4 : il est précisé aux membres du Conseil d'école que les élèves de même niveau de classes différentes ne peuvent pas faire obligatoirement les mêmes sorties, les sorties émanant uniquement des choix pédagogiques des enseignants. Une sortie doit avoir un intérêt pédagogique pour la classe et ne doit pas être un moyen de sortir de l'école uniquement !

6) Informations sur les Amis des écoles :

- ✓ Vendredi 30 janvier : loto du RPI à Léogeats (bénéfice d'environ 1400 €) ;
- ✓ Samedi 14 mars : soirée théâtre avec les Compagnons de la Veillée à Léogeats, au profit du voyage de fin de scolarité des CM2 (bénéfice réalisé de 1100 €).
Ludovic Blouin tient à remercier les Compagnons de la Veillée pour leur venue à titre bénévole, la municipalité de Léogeats pour le prêt gracieux de la salle et l'ensemble des parents de CM2 qui se sont investis dans cette soirée ;
- ✓ Vendredi 27 mars : exposition de travaux des classes et repas médiéval à Budos ;
- ✓ Mercredi 8 avril : goûter gourmand dans les deux écoles.

7) Informations diverses :

- ✓ Il est rappelé aux représentants de parents d'élèves élus qu'ils peuvent prendre contact avec l'équipe enseignante pour toutes les questions qui n'auraient pas trouvé de réponses durant ce Conseil d'école (notamment pour celles figurant sur le courrier du 5 mars) ;
- ✓ Rappel : deux mercredis seront travaillés en totalité cette année, le mercredi 8 avril et le mercredi 6 mai.

La séance est levée à 20h45.